

TRIBUNE

## Des religieux à l'école publique, est-ce bien sérieux ?

TRIBUNE. Cette fâcheuse habitude d'inviter prêtres, pasteurs, rabbins et imams à l'école est un symptôme de l'affaiblissement de la laïcité.

Par Aline Girard, secrétaire générale d'Unité laïque

Publié le 02/05/2024 à 09h00, mis à jour le 07/05/2024 à 10h34

Épisode 1. Le 22 novembre 2023, l'association Cieux, spécialisée dans le dialogue interconfessionnel, et des représentants de divers cultes ont investi, en accord avec l'établissement et le rectorat, un collège public du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour parler de la « contribution des religions au vivre-ensemble et à la laïcité ». Une première pour Cieux dans un établissement scolaire public. Le Point s'était fait l'écho de cette séance pédagogique d'un genre nouveau.

Épisode 2. Le 28 mars 2024 au lycée Galilée de Gennevilliers, trois femmes, rabbin, pasteur et islamologue, ont été invitées à débattre de religion et de laïcité avec des élèves. À l'origine de cette rencontre autorisée, l'association Voix de la paix, présidée par le rabbin libéral Yann Boissière spécialisé dans le dialogue interreligieux. Ce religieux est proche de la Fraternité d'Abraham, de l'Amitié judéo-chrétienne de France et de Coexister, fondée par Samuel Grzybowski. Proche aussi de l'Institut des hautes études du monde religieux, qui délivre aux décideurs publics et privés des formations « Religions, laïcité et enjeux contemporains » très interconvictionnelles. Le même terrain de chasse que Coexister et Convivencia ou encore que l'association Enquête, toutes trois porte-voix de la liberté de religion, inspirées par Jean Baubérot et primées par feu l'Observatoire de la laïcité.

Le but était de « discuter de la manière dont, malgré une vision médiatique qui tend à mettre l'accent sur les problèmes plutôt que sur les libertés, la laïcité permet de vivre sereinement sa religion en France ». Au menu de cette « séance » : la divinité de Jésus, l'injustice de l'interdiction du port du voile et de l'abaya, la définition de la laïcité, etc., le tout avec une « superposition quasi totale entre religion et identité ». Autre sujet abordé, d'entrée de jeu, au lycée Galilée, la politique d'Israël et la guerre à Gaza. En quoi la parole de représentants de cultes est-elle recevable pour aborder un tel sujet face à des élèves dans un collège public ?

D'autres cas similaires ont assurément existé ou vont exister ici et là, suscités par des professeurs dont les motivations seraient à éclaircir. Une telle rencontre entre des élèves et des religieux a-t-elle sa place dans une école, un collège ou un lycée public ? Depuis quand l'école laïque laisse-t-elle libre cours à l'expression débridée des croyances des élèves sous le regard bienveillant des professeurs et de la hiérarchie ?

## Offensive islamiste

Donner la parole à des religieux à l'école publique, est-ce bien sérieux ? Non, assurément. Mais la vigilance républicaine a du plomb dans l'aile. On trouve aujourd'hui presque normal d'avoir recours à des ministres ou des sympathisants des cultes pour parler de religion et de... laïcité, comme si la laïcité ne se concevait que dans un rapport de dépendance par rapport aux religions.

Les religieux n'ont pas toujours été regardés d'un aussi bon œil par les républicains. Par la commission Stasi, par exemple, mise en place par Jacques Chirac en 2003 et qui ne comptait pas de représentants religieux parmi ses membres. Opposés à l'interdiction des signes religieux à l'école, les représentants des cultes réunis en une « sainte alliance des clergés » (Alain Finkielkraut) auraient logiquement cherché à peser sur la commission. La loi du 15 mars 2004 aurait-elle alors vu le jour ?

Qu'est-ce qui a changé depuis le début des années 2000, époque où la laïcité scolaire avait encore les idées claires ? L'institution scolaire est submergée depuis plusieurs décennies par les revendications d'un islam obscurantiste et violent. Après une période de calme relatif dû à l'application de la loi du 15 mars 2004, **l'offensive islamiste a pris une ampleur inédite, allant jusqu'à l'assassinat de deux professeurs**. Conduite par l'islam politique, elle se déploie par des canaux divers (réseaux sociaux, prêches) qui irriguent en continu l'« écosystème islamiste » (Bernard Rougier). Elle touche une jeunesse convaincue que la « loi » religieuse est supérieure à la loi de la République (65 % des lycéens qui se déclarent musulmans) et que la laïcité est discriminatoire à l'égard des musulmans. La prolifération soudaine des abayas à la rentrée 2022, qui ne doit rien au hasard, s'inscrit dans cette stratégie destinée à rendre la société française « charia-compatible », pour reprendre l'expression de Florence Bergeaud-Blackler.

Face au fondamentalisme musulman qui s'est déployé dans l'école depuis l'affaire du voile de Creil, comment les politiques ont-ils réagi ? Ils se sont donné l'illusion que l'on pouvait contenir la vague montante et favoriser le « vivre-ensemble » ... en parlant de religion à l'école. On a cru élever un rempart en abordant les religions comme un « fait de civilisation » et en en confiant l'enseignement à des professeurs d'histoire, de français ou d'art. Mais la boîte de Pandore de la religion était ouverte. On a rapidement emmené les élèves visiter les lieux de culte en demandant parfois à l'élève musulman de partager sa connaissance de l'islam, comme si cette essentialisation allait de soi. On a fait ensuite venir dans les établissements scolaires des associations interconvictionnelles déguisées en associations laïques pour parler de liberté de religion. Aujourd'hui, on invite des ministres des cultes dans les classes !

## Menées antilaïques et tolérance anglo-saxonne

L'introduction de la religion à l'école a-t-elle permis de lutter contre la prolifération des revendications des fondamentalistes musulmans, mais aussi des évangéliques qu'il ne faut pas oublier ? Non, en rien. Cette voie est un échec et une chimère, tout comme l'est la recherche de ce fameux « vivre-ensemble » fait de petits arrangements au quotidien

qui ne freinent en aucun cas le séparatisme. Il faut être bien naïf pour penser que la République va gagner la course à l'échalote de la religion.

Cette voie est aussi une impasse et un danger majeur pour la jeunesse, l'école et la République. Le représentant d'un culte peut-il inciter les élèves à autre chose qu'à se reconnaître dans la position religieuse, dans la relation à Dieu, comme des êtres religieux membres de communautés ? Peut-on croire qu'il va leur parler d'émancipation et de liberté de conscience alors que, pour lui, le rassemblement ne s'effectue que par la croyance ? Peut-il vanter autre chose que le concordat ?

Plusieurs forces poussent l'école dans cette compromission avec la religion. La première force antilaïque agissante est celle de puissants réseaux d'influence animés par les défenseurs de la liberté de religion et les contempteurs de la loi du 15 mars 2004 qui ont repris du poil de la bête. À l'occasion de la célébration des 20 ans de cette loi émancipatrice, les Jean Baubérot, Nicolas Cadène, Valentine Zuber, Stéphanie Hennette-Vauchez, Alain Policar, Jean-Fabien Spitz se mobilisent pour nous faire croire qu'elle est liberticide et islamophobe.

La deuxième force qui travaille l'école, ce sont les enseignants eux-mêmes, avec leurs divergences de vues sur la laïcité. Iannis Roder décrit dans ses textes le « malaise laïque des jeunes enseignants », fonctionnaires ignorants de la République et aux idées confuses. Il pointe aussi un autre groupe antilaïque, celui composé de « cette minorité agissante de fonctionnaires qui, non pour des raisons religieuses mais pour des considérations politiques et idéologiques, cherche à faire de la lutte contre la loi de 2004 un cheval de bataille contre le "racisme systémique" que véhiculerait la République française ». Le bloc hétérogène des enseignants se fissure de plus en plus, avec une double fracture autour de la laïcité, générationnelle et idéologique.

La troisième force, profonde, est l'état d'esprit d'une jeunesse qui considère le respect des croyances comme l'alpha et l'oméga du « vivre-ensemble ». Elle porte aux nues la liberté individuelle et le respect absolu de l'identité de l'autre. **Cette « génération offensée », comme le dit Caroline Fourest**, ne serait pas opposée à la réhabilitation du délit de blasphème.

Le penchant identitaire de la jeunesse et les clivages religieux sont excités par les réseaux sociaux, fléau de nos sociétés. Sources de désinformation, vecteurs de prosélytisme, porteurs de haine et de violence, ils empêchent la jeunesse d'accéder à la raison. Les jeunes sont submergés par l'infox alors que l'école, où l'accès aux savoirs n'est plus essentiel, peine à leur inculquer esprit critique et distance par rapport aux dogmes.

## **Profs, ne capitulez pas !**

Le socle laïque de l'école se lézarde. L'institution scolaire affronte une situation totalement inédite. La plupart des enseignants sont pris de court et se protègent en pratiquant l'autocensure. Ils savent que ça peut mal finir : Samuel Paty et Dominique Bernard en témoignent *post mortem*. Cherchant des solutions, ils font l'erreur d'ouvrir les portes de l'école aux ministres du culte, par désarroi pour la plupart, par idéologie pour certains. Ce ne sont pas des prêtres, pasteurs, rabbins, imams ou des associations interreligieuses qui vont inciter des collégiens et lycéens

figés dans leurs croyances religieuses à penser librement. Ce sont les enseignants, avec une conviction laïque renforcée et une excellence disciplinaire. On ne conjurera pas l'islamisme avec la religion !

Il faut qu'ils soient soutenus dans leur mission laïque par tous les Français, et au premier chef par leur hiérarchie et par la ministre de l'Éducation nationale ; qu'ils soient mieux recrutés et formés. Sauf à vouloir enterrer la République laïque, l'État lui-même doit cesser ses compromissions avec les religions et le président de la République doit se retenir d'inviter en toute occasion les responsables des cultes pour recueillir leur avis.

L'ambition des cultes a toujours été et sera toujours de jouer un rôle central dans la cité. Elle est intacte et a même retrouvé force et vigueur avec l'entrisme de l'islam. Les Français, ce peuple profondément sécularisé, gardent à juste titre une grande méfiance à l'égard des religions. Ils ont au fond de leur inconscient les 2 millions de morts des guerres de religion qui ont déchiré la France et ensanglanté le XVI<sup>e</sup> siècle. Le spectre de la guerre civile nous regarde aujourd'hui.

**Aline Girard** est secrétaire générale d'*Unité laïque*, une association qui a pour objet la défense, la promotion et le développement de la laïcité.